COLLECTION

LES PETITS GUIDES

DES ARCHIVES

GUIDE DES RECHERCHES GÉNÉALOGIQUES

Ville de Béthune

Nous avons tous envie un jour ou l'autre de connaître nos ancêtres. Une envie qui explique sans doute le formidable essor et la démocratisation de la généalogie dans notre pays.
Des recherches généalogiques que vous ne pourrez pas mener à bien sans consulter les registres paroissiaux et d'état civil conservés et numérisés par les Archives de la ville.
En effet, la ville de Béthune conserve ces archives si précieuses qui vous permettront de percer le mystère de vos origines, non sans une certaine émotion.
Si vous recherchez des ancêtres à Béthune, n'hésitez pas à pousser la porte des Archives municipales. Un service qui conserve et communique les centaines de documents qui vous permettront de suivre à la loupe la trace de vos ancêtres.

Bonne recherche

Stéphane SAINT-ANDRÉ
Maire de Béthune
Vice Président d'Artois Comm.

Une étude réalisée par le Ministère de la culture entre 1999 et 2000 (Les publics des Archives départementales et communales, Paris, Ministère de la culture, Département des études et de la prospective) soulignait une hausse de fréquentation dans les services d'archives territoriaux en signalant que *« cet accroissement depuis les années 1970 s'est accompagné de profonds changements dans la composition du public : les universitaires ont remplacé les érudits et ont été, à leur tour relayés par des amateurs, en particulier curieux de découvrir les origines de leur famille »*.
L'engouement pour la généalogie a des répercussions directes sur la fréquentation des services d'archives avec un lectorat de généalogistes qui représente une part importante des usagers des services .
C'est le cas aux Archives municipales de Béthune. En effet, depuis leur création, le nombre de lecteurs est en constante augmentation.
Les généalogistes représentaient en 2008, 60% des usagers fréquentant le service.
C'est donc logiquement à eux que s'adresse ce premier guide de recherche réalisé par l'équipe des Archives municipales.

Arnaud WILLAY
Responsable des Archives municipales

François Ier
Roi de France
de 1515 à 1547

Acte de naissance du peintre Augustin Hanicotte, 15 Janvier 1870. Archives municipales, 2E77.

L'ETAT CIVIL...UN PEU D'HISTOIRE

En 1539, le Roi François Ier signe l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui rend obligatoire la tenue de ces registres en français par le prêtre de la paroisse.
Ce sont d'abord les actes de baptêmes qui sont concernés.
En 1579, sous Henri III, l'ordonnance de Blois ajoute la tenue de ces registres pour les mariages et les sépultures.
En avril 1667, l'ordonnance de Saint-Germain-en-Laye ou Code Louis,
impose la tenue des registres en double exemplaire.
En 1792, l'état civil devient laïc. Le décret de l'assemblée législative du 20 septembre 1792 confie aux autorités municipales la tenue des registres de naissance, mariage et décès. Voila pourquoi, les Archives municipales conservent les registres de l'état civil.

DIFFERENTS ACTES POUR VOS RECHERCHES

Acte de naissance : acte contenant différentes informations comme la date et l'heure de naissance, le nom et prénom du nouveau-né, les noms et prénoms des prénoms des parents, des mentions marginales (reconnaisance, légitimation). Les premiers actes de naissance n'indiquaient, outre celui du nouveau-né, que les noms et prénoms des parents. De nos jours, avec la multiplication des mentions portées en marge, l'acte de naissance est incontournable pour retracer la vie d'un individu.

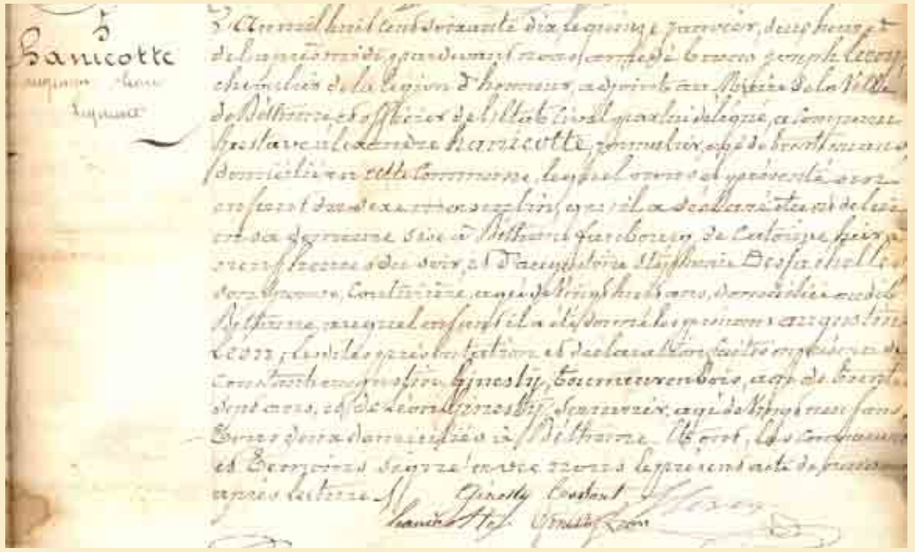

Acte de mariage : c'est un acte riche et à ne pas négliger qui indique pour chaque époux, différents éléments tel que la profession et le domicile, la date et le lieu de naissance, la situation matrimoniale (veuf, divorcé), la filiation des conjoints, des indications sur les témoins.

Acte de décès : à côté du nom et prénoms des défunts, vous pourrez y découvrir la date et le lieu de décès, la profession et l'état matrimonial du défunt, voire les éléments de filiation et l'identité du déclarant.

Acte de décès d'Eugène Haynaut (Maire de Béthune de 1888 à 1891), 19 Décembre 1891. Archives municipales, 4E78.

Tables décennales : elles reprennent par ordre alphabétique, tous les dix ans, les actes par catégorie en mentionnant la date. Elles vont d'une année finissant par 3, à une année finissant par 2. La première table concerne la période 1793-1802.

Tables décennales, à savoir :
Jusqu'en 1913, les mariages étaient classés alphabétiquement au nom du mari.
Depuis 1913, le mariage est aussi mentionné au nom de l'épouse.

DES REGISTRES PAROISSIAUX AUX REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL

Les registres paroissiaux

Ces registres, appelés aussi registres de catholicité, sont pour la période antérieure à 1793, la première source d'information.
Béthune comptait trois paroisses : Saint-Barthélémy «devenu Sainte-Croix au milieu du XVIe siècle» Saint-Pry et Saint-Vaast.
- La paroisse Saint-Vaast comportait : la partie Nord de Béthune, le faubourg de Catorive, le faubourg du Rivage. La ville d'Essars appartenait aussi à cette paroisse.
- La paroisse Sainte-Croix comportait : la partie Sud de la ville, le faubourg du Perroy.
- La paroisse Saint-Pry se trouvait hors de la ville.

Les paroisses...un peu d'histoire.
L'histoire des paroisses à Béthune est difficile à établir avec certitude. Elle seraient apparues aux 12e et 13e siècles, témoignant de l'importance du passé religieux de la cité. A côté de ces 3 paroisses, Béthune comptait de nombreuses petites chapelles.

Les registres paroissiaux contiennent différents types d'actes : baptêmes, mariages, sépulture.
A Béthune, ces registres sont microfilmés depuis 1737, date du premier acte.

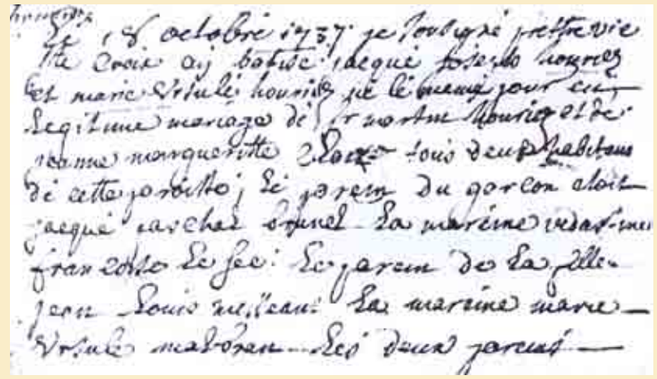

Un des premiers actes rédigé à Béthune, en 1737. Archives municipales de Béthune. 5MI119R1.

Les registres de l'état civil

Ils apparaissent dès 1792. Ils contiennent trois types d'actes : naissance, mariage, décès.

A savoir : à la fin de chaque registre, se trouve une table annuelle. Elle dresse la liste alphabétique des actes par catégories.

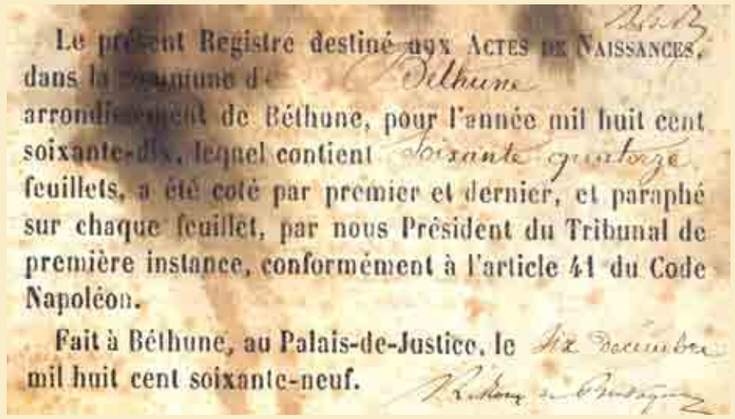

Registre de naissance, 1870. Archives municipales de Béthune : 2E 77

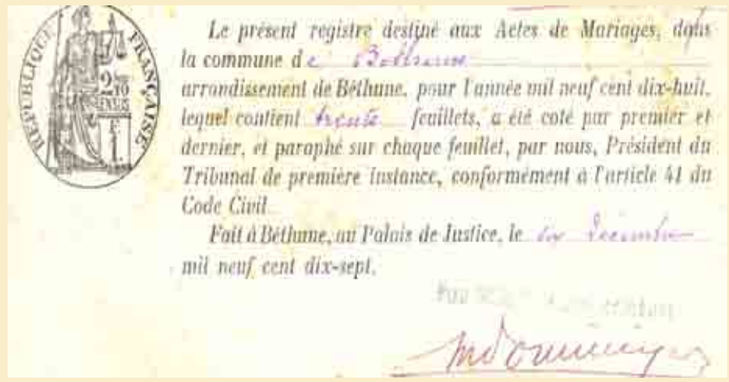

Registre de mariage, 1918. Archives municipales de Béthune : 3E126

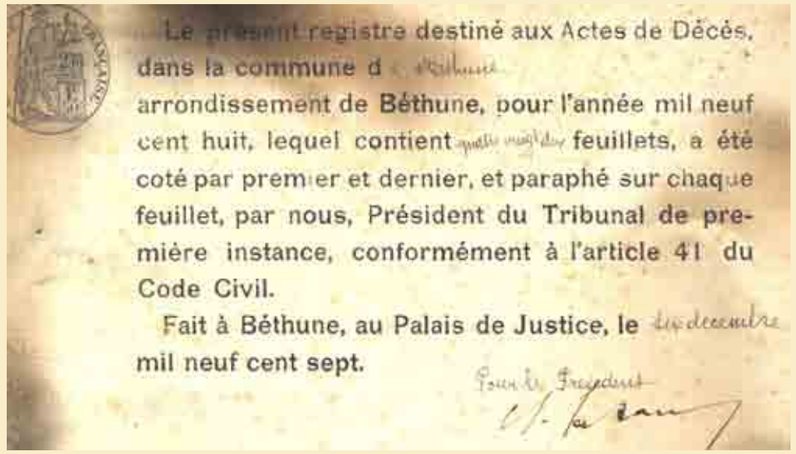

Le présent registre destiné aux Actes de Décès, dans la commune d[e] Béthune arrondissement de Béthune, pour l'année mil neuf cent huit, lequel contient quatre vingt dix feuillets, a été coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque feuillet, par nous, Président du Tribunal de première instance, conformément à l'article 41 du Code Civil.

Fait à Béthune, au Palais de Justice, le dix décembre mil neuf cent sept.

Pour le Président

Registre de décès, 1908. Archives municipales de Béthune : 4 E115

DES REGISTRES CONSULTABLES PAR ORDINATEUR

Vous pouvez consulter une grande partie des registres sur ordinateur et en faire une copie. Attention, les photocopies des registres de l'état civil sont interdites (arrêté municipal 8-2007-2805 du 8 octobre 2007).
Les photocopies sans flash sont autorisées.

LE PRÊT DE MICROFILMS ENTRE SERVICES D'ARCHIVES

Vos recherches vous conduisent dans d'autres départements. Vous avez la possibilité de faire revenir par l'intermédiaire des archives, des bobines des microfilms de l'état civil d'autres communes. N'hésitez pas à nous consulter.

GÉNÉALOGIE ET DÉLAIS DE COMMUNICABILITÉ

La salle de lecture est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30.

A Béthune, les actes sont communiqués à l'Hôtel de Beaulaincourt, dans une salle de lecture spécialement aménagée pour le plus grand confort des usagers. Des délais empêchent la communication au public de certain types d'actes.
« *Soixante quinze ans à compter de la date du document ou du document le plus récent inclus dans le dossier... pour les registres de naissance et de mariage de l'état civil, à compter de leur clôture»* loi du 15 juillet 2009 relative aux archives, article 17. Code du patrimoine, article 213-2.
Les registres de décès sont, quant à eux, immédiatement communicables.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Pour approfondir vos recherches, il existe d'autres sources (souvent négligées) que les registres de l'état civil.

Les recensements de population :
A Béthune, le service conserve les recensements de la population. Ces listes comportent des indications précieuses comme : nom, prénom, année et lieu de naissance, profession, domicile.
Ce sont des listes nominatives des habitants de la commune classée en série 1F.
Les années conservées à Béthune sont les suivantes : 1906, 1921, 1926, 1936, 1946.

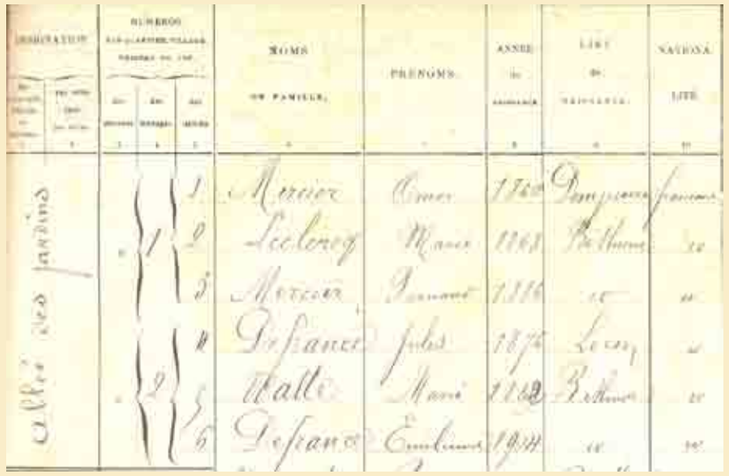

Liste de recensement de population pour l'année 1906. Archives municipales de Béthune. 1F1

Les listes électorales :
Etablies par les communes, elles permettent de vérifier la présence d'un individu dans une commune et donnent diverses informations comme les noms, prénoms date et lieu de naissance, domicile, profession.
Les Archives municipales conservent des listes à différentes dates : 1919, 1926, 1928, 1930, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1945, 1947, 1948.

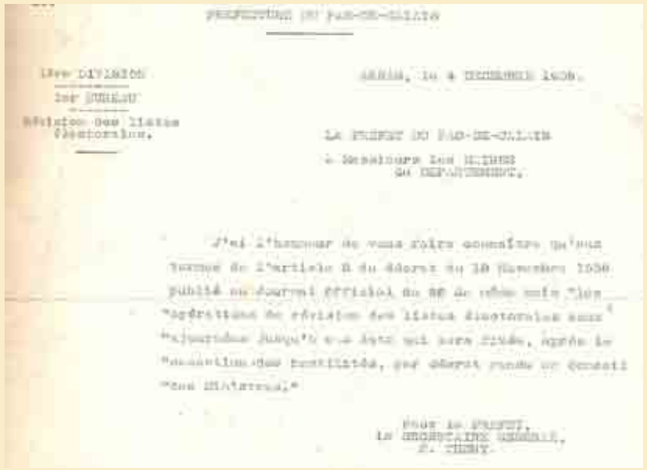

POUR VOUS AIDER À ALLER PLUS LOIN

Nous mettons à votre disposition, une bibliothèque spécifique de livres sur la généalogie :

Voici quelques exemples de livres qui peuvent vous aider :
- Généalogie, mode d'emploi. Jean-Louis Beaucarnot.
  Edition Marabout 2006
- Débuter une recherche généalogique. Marie-Odile Mergnac.
  Edition Autrement 2006.
- Larousse de la généalogie, à la recherche de vos racines.
  Larousse 2002.
- Manuel pratique de la généalogie. Daniel Malétras, Yves du passage.
  Hachette 1999.
- Guide de généalogie. Gilles Henry.
  Edition Solar 2004.

L'essor de la généalogie a entraîné l'apparition d'un tissu associatif riche. Ne pas négliger l'Association Généalogique du Pas-de-Calais qui dispose d'une antenne locale à Béthune (Jacques Adamczak vous accueille à la Charité, rue de la Délivrance, les 2e vendredi du mois de 17h30 à 20h).
Par ailleurs, Généalogie 62, revue trimestrielle de l'AGP est consultable en salle de lecture.

ARCHIVES MUNICIPALES

Hôtel de Beaulaincourt
rue du Tribunal 62400 BETHUNE
Tél : 03.21.63.00.00 - Poste 4105
Ouverture du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30